



Pôle régional associé de la BnF

La Bibliothèque nationale de France (BnF) conduit une politique active de coopération avec les bibliothèques en France, de tous statuts. Au niveau régional, l'action de la BnF se concrétise principalement à travers le dispositif des Pôles associés régionaux, créé lors de la mise en place du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la Culture. L'objectif est de valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises par des programmes concertés de signalement et de valorisation numérique. Les pôles associés régionaux permettent d'impliquer dans un espace de concertation tous les types de partenaires et d'établissements en charge de fonds patrimoniaux, de mettre en place autour d'une dynamique régionale une mutualisation d'expertise, de moyens, et de planifier des opérations pour lesquels les intérêts sont partagés, avec le soutien et l'expertise de la BnF.

L'agence a signé plusieurs conventions de Pôle associé régional avec la BnF depuis 2007.

Conventions 2007 - 2011

Entre 2007 et 2011, les conventions ont notamment permis de réaliser l'interconnexion des catalogues des bibliothèques de *Lectura* dans le CCFr et le versement des notices du catalogue collectif et des inventaires de *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* dans le CCFr/Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires.

Convention 2017-2019 et convention 2020-2024

En 2017, puis en 2020, la BnF, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture ont signé une convention pour définir les actions de coopération à mener concernant la valorisation et la sauvegarde du patrimoine écrit régional.

Objectifs de la coopération documentaire

Les objectifs suivants ont été définis :

- Recensement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux, spécialisés, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et signalement dans un catalogue en ligne.
- Valorisation numérique des collections patrimoniales conservées dans la région.
- Valorisation des ressources d'intérêt local et régional de Gallica sur les sites et auprès des publics,

notamment dans le cadre d'opérations de médiation, afin d'en faciliter la réutilisation par des publics divers.

Des actions communes entre la BnF, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, en matière de formation, sont également menées dans le cadre du Pôle associé régional.

Dernière édition : 18 mai 2021 à 14:28

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/patrimoine/cooperation-patrimoine/pole-regional-associe-de-la-bnf>